

## COMMUNE DE BARTENHEIM

### PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2011

#### ORDRE DU JOUR

#### POINT 01 – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES 20 JUIN ET 19 SEPTEMBRE 2011

#### PONT 02 - FINANCES

- 02-01 Décisions modificatives budgétaires 2011
  - 02-01-01 Budget principal
  - 02-01-02 Budget annexe de l'eau
- 02-02 Emprunts – financement travaux de restructuration et d'extension de la mairie
  - 02-02-01 Emprunt principal – approbation et autorisation de signature
  - 02-02-02 Crédit relais TVA – approbation et autorisation de signature
- 02-03 Remboursement de sinistre

#### POINT 03 - URBANISME

- 03-01 Cession gratuite de terrains – voiries lotissement Jardins du Village – approbation
- 03-02 Opération foncière Maison de Santé Pluridisciplinaire - Acquisition parcellaire voirie et travaux de réseau – accord de principe
- 03-03 Compétence déléguée du Conseil Municipal – Droit de préemption

#### POINT 04 - DIVERS

- 04-01 Rapport des délégations
  - 04-01-01 Délégation du maire
  - 04-01-02 Délégation des adjoints et délégués

L'an deux mil onze le 07 novembre, le conseil municipal de la Commune de Bartenheim s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale en date du 03 novembre 2011.

#### PRESENTS

#### MM. les Adjoints

Gabriel ARNOLD  
Jeannot SCHURRER  
Bernard HALLER  
Jean-Luc WENDLING  
Luc BOSTAETTER  
Isabelle HEITZ

#### MM. les Conseillers Municipaux

Luigi CORTINOVIS  
Denis RASSER  
Alain HEINRICH  
Gilbert FUCHS

Philippe KIELWASSER  
 Jean-Christophe BLANKENBERGER  
 Christine PAFFI  
 Céline CHRISTE-SOULAGE  
 Régine SCHERMESSER  
 Christelle BISSELBACH  
 Monique HERRMANN  
 Jean-Armand TRUCHETET  
 Claudine STENGEL  
 Evelyne MEGEL

**ABSENTS**

**MM. les Conseillers Municipaux**

Arnaud VLYM  
 Pascal OTT

**SECRÉTAIRE**

**Tugdual LAOUENAN**

Directeur Général des Services

M. le Maire ouvre cette séance de travail à 18h30. Il salue les Conseillers présents, le public et les représentants de la presse.

**POINT 01 - APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES 20 JUIN ET 19 SEPTEMBRE 2011**

Les procès-verbaux des séances du 20 juin et du 19 septembre 2011 ont été transmis in extenso à tous les Conseillers.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Adopté à l'unanimité**

**PONT 02 - FINANCES**

02-01 Décisions modificatives budgétaires 2011

02-01-01 Budget principal

Vu l'examen du projet de DM1 par la commission des finances le 20 octobre 2011;

M. le Maire passe la parole à M. Gabriel ARNOLD, adjoint aux finances et rapporteur de la commission, qui détaille les modifications apportées au budget et qui forment le cadre de la DM1.

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à	111.737,00€
Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à	96.000,00€

**Le total des dépenses et des recettes des deux sections s'équilibre à 207.737,00€**

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal de la commune de Bartenheim en vote par chapitre et de l'autoriser à y effectuer les écritures comptables.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL****Adopté à l'unanimité**

02-01-02 Budget annexe de l'eau

M. le Maire passe la parole à M. Gabriel ARNOLD, adjoint aux finances et rapporteur de la commission, qui présente des virements de crédit à effectuer entre chapitres en dépenses de la section de fonctionnement du budget de l'eau et qui forme le cadre de la DM1.

Chapitre 011 compte 6063	- 500,00 €
Chapitre 014 compte 701249	- 2.000,00 €
Chapitre 65 compte 658	+ 500,00 €
Chapitre 67 compte 673.	+ 2.000,00 €

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver cette modification budgétaire formant la DM1 du budget annexe de l'eau en vote par chapitre et de l'autoriser à effectuer les écritures comptables.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL****Adopté à l'unanimité**

02-02 Emprunts – financement travaux de restructuration et d'extension de la mairie

02-02-01 Emprunt principal – approbation et autorisation de signature

Vu la délibération point 02-01-02 du 13 décembre 2010 portant notamment sur le financement de l'autorisation de programme restructuration et extension de la mairie;

Vu le lancement des travaux et considérant la nécessité d'avoir à disposition le financement dans les mois à venir;

M. le Maire passe la parole à M. Gabriel ARNOLD, adjoint aux finances, qui détaille les résultats de la consultation d'organismes bancaires.

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver et de l'autoriser à signer le contrat de prêt avec le Crédit Mutuel Centre Est Europe – Direction régionale sud dont les conditions sont les suivantes :

Montant : 1.280.000,00 €  
 Taux fixe pour échéances à capital constant : 4,18%  
 Échéances trimestrielles  
 Durée : 15 ans  
 Frais financiers : néant  
 Possibilité de versement fractionné des fonds.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL****Adopté à l'unanimité**

02-02-02 Crédit relais TVA – approbation et autorisation de signature

Vu la délibération point 02-01-02 du 13 décembre 2010 portant notamment sur le financement de l'autorisation de programme restructuration et extension de la mairie ;

Vu le lancement des travaux et considérant la nécessité d'avoir à disposition le financement dans les mois à venir ;

M. le Maire passe la parole à M. Gabriel ARNOLD, adjoint aux finances, qui détaille les résultats de la consultation d'organismes bancaires.

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver et de l'autoriser à signer le contrat de crédit relais TVA avec le Crédit Mutuel Centre Est Europe - Direction régionale sud, dont les conditions sont les suivantes :

Montant :	460.000,00 €
Taux :	Euribor 3 mois plus marge de 1,25 %
Durée maximum :	2 ans
Frais financiers :	néant

### **DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL Adopté à l'unanimité**

#### 02-03 Remboursement de sinistre

M. le Maire passe la parole à M. Gabriel ARNOLD, adjoint aux finances, qui présente au Conseil Municipal un remboursement de sinistre.

- Un chèque de 341,02 € en remboursement de la destruction d'un mât "cédez le passage" au parking rue de la Gare.

M. le Maire propose de mettre ce montant en recouvrement et de l'imputer en recette au compte 7788 du budget principal de la Commune.

### **DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL Adopté à l'unanimité**

#### **POINT 03 - URBANISME**

##### 03-01 Cession gratuite de terrains – Voiries lotissement Jardins du Village – Approbation

Vu la demande du promoteur de l'opération du lotissement les Jardins du Village de rétrocession de la voirie;

M. le Maire propose au conseil municipal, à compter de la levée des réserves des travaux de réception de la rue Louise WEISS et de ses réseaux divers :

- d'engager la procédure de classement des parcelles cadastrées comme suit :
  - section 11 n° 306/5 d'une contenance de 48 m<sup>2</sup>
  - section 11 n° 318/5 d'une contenance de 1 743 m<sup>2</sup>
  - section 11 n° 320/90 d'une contenance de 123 m<sup>2</sup>
- de le charger d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de la prise de possession effective, à titre gratuit, des immeubles cités ci-dessus.
- de l'habiliter à signer toutes les pièces à intervenir au titre de la transaction susvisée.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Adopté à l'unanimité**

03-02 Opération foncière Maison de Santé Pluridisciplinaire - Acquisition parcellaire voirie et travaux de réseau – Accord de principe

Considérant l'engagement de la Commune de Bartenheim à soutenir la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire, la première dans le Sud du Haut-Rhin et qui répond aux objectifs sanitaires de la loi HPST, visée par l'Agence Régionale de Santé

M. le Maire expose au conseil municipal que la commune a soutenu dès le départ le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur Bartenheim. S'il n'est pas dans la compétence d'une Commune d'octroyer des aides directes dans les projets économiques, M. le Maire explique qu'en tant que service d'intérêt général, elle peut dans son domaine de compétence fournir un soutien en nature au démarrage de ce projet.

A cet effet, M. le Maire propose au conseil municipal :

1 - d'approuver le principe d'accepter à l'achèvement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bartenheim, la rétrocession de la voirie d'accès avec ses réseaux dans le domaine public communal, proposé par le propriétaire, la SCCV PS Construction, qui devra s'engager à réaliser le découpage parcellaire, à ses frais, de la voirie.

2 – d'accepter de prendre en charge et de faire poser un réseau d'éclairage public dans cette voirie avant l'achèvement des travaux de manière à pouvoir utiliser les ouvertures de chaussée qui auront lieu pour les autres travaux de réseaux.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Adopté à l'unanimité**

(1 abstention, M. Luc BOSTAETTER)

03-03 Compétence déléguée du Conseil Municipal – Droit de préemption

Ont été prononcées les renoncations au droit de préemption urbain sur les immeubles suivants :

<b>SECTION</b>	<b>N° PARCELLE</b>	<b>SUPERFICIE</b>	<b>LIEU-DIT</b>
9	121/59	515 m <sup>2</sup>	8 rue des Ecureuils
8	36	1.990 m <sup>2</sup>	Rue du Rhin
13	276/212	649 m <sup>2</sup>	8 rue des Acacias
2	122/19	1.920 m <sup>2</sup>	Rue de la Résistance

**POINT 04 - DIVERS**

04-01 Rapport des délégations

04-01-01 Délégation du Maire

M. le Maire rend compte de la vente des trois parcelles 428, 430, 431 section B ex-projet LIDL WAKOA à la société SCCV PS CONSTRUCTION conformément au point 02-03 du 24 janvier 2011.

La signature s'est faite en l'étude des Maîtres TRESCH-THUET à Mulhouse le 3 novembre 2011.  
M. LAHAYE pour l'INTERMARCHE a également participé à la transaction au titre de servitudes et de la purge du recours contentieux qui était toujours pendant.

04-01-02          Délégation des adjoints et délégués

Néant

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 20 heures 30.